



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MAYENNE

RECUEIL DE DOCUMENTATION GÉNÉRALE
ET DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PRÉFECTURE

28 juillet 2015

Arrêté du 28 juillet 2015

désignant M. Claude GOBIN, sous-préfet de Mayenne,
pour assurer la suppléance de M. Philippe VIGNES, préfet de la Mayenne

**Le préfet de la Mayenne,
Chevalier de la légion d'honneur,**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et régions ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997, modifié, relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du Président de la République du 29 octobre 2012 nommant M. Claude GOBIN, sous-préfet de Mayenne ;

Vu le décret du Président de la République du 20 juin 2013 nommant M. Philippe VIGNES, préfet de la Mayenne ;

Vu le décret du Président de la République du 14 février 2014 nommant Mme Pascale LEGENDRE, sous-préfète de l'arrondissement de Laval, secrétaire générale de la préfecture de la Mayenne ;

Considérant l'absence concomitante de M. Philippe VIGNES, préfet de la Mayenne, et de Mme Pascale LEGENDRE, sous-préfète de l'arrondissement de Laval, secrétaire générale de la préfecture de la Mayenne, du mercredi 29 juillet 2015 fin d'après-midi au jeudi 30 juillet 2015 au soir ;

ARRETE

Article 1^{er} : M. Claude GOBIN, sous-préfet de Mayenne, assurera du mercredi 29 juillet 2015 fin d'après-midi au jeudi 30 juillet 2015 au soir, la suppléance de M. Philippe VIGNES, préfet de la Mayenne.

Article 2 : La secrétaire générale de la préfecture et le sous-préfet de Mayenne sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Mayenne.

Le préfet

Philippe VIGNES